



Communiqué de presse mars 2001

Dégâts des campagnols sur les prairies

Dans de nombreuses régions de Suisse romande, les populations de campagnols terrestres ont atteint cet hiver des niveaux très élevés qui font craindre le pire pour la croissance des prairies en 2001. Les agriculteurs redoutent surtout de ne pas pouvoir récolter suffisamment de fourrage pour l'hiver prochain.

Prévoir les pertes de rendement est très difficile car les conditions climatiques du printemps vont jouer un rôle déterminant. Des observations réalisées en France (Cantal) pendant plus de 15 ans ont montré que les campagnols occasionnaient des dégâts importants uniquement lorsque les fortes densités de population coïncidaient avec des conditions climatiques défavorables à la croissance de l'herbe (températures basses, précipitations insuffisantes). Cette étude a également montré que les prairies permanentes avec une bonne composition botanique étaient capables de se régénérer assez rapidement, alors que les prairies temporaires étaient davantage touchées (Quéré *et al.*, 1999; étude publiée dans la revue française Fourrages 158, p. 133-147).

De 1990 à 2000, nous avons mesuré la croissance de l'herbe sur une douzaine de prairies de la région des Bayards (Jura, 1000-1100 m). Si l'on compare la quantité moyenne de fourrage disponible au 1^{er} juin, on observe de grandes fluctuations d'une année à l'autre (voir figure ci-dessous). Ces fluctuations s'expliquent en partie par les variations des températures printanières, mais guère par le niveau de population des campagnols. Les densités relativement élevées de campagnols observées en automne 1993, 1994 et 1999 n'ont pas eu trop de conséquences sur la production d'herbe au printemps suivant car les températures étaient élevées. Toutefois, le niveau actuel des populations dépasse ceux observés ces dix dernières années. Si les conditions climatiques de ce printemps sont mauvaises, les pertes de rendement en 2001 pourraient être importantes.

Face à l'évolution incertaine des prairies au cours des prochaines semaines, que peut-on faire? Vaut-il la peine de réensemencer? Dans quels cas faut-il prévoir un sursemis ou un ressemis? Comment augmenter ses chances de réussite? Autant de questions que de nombreux agriculteurs se posent en ce moment. Les principaux points à respecter sont les suivants:

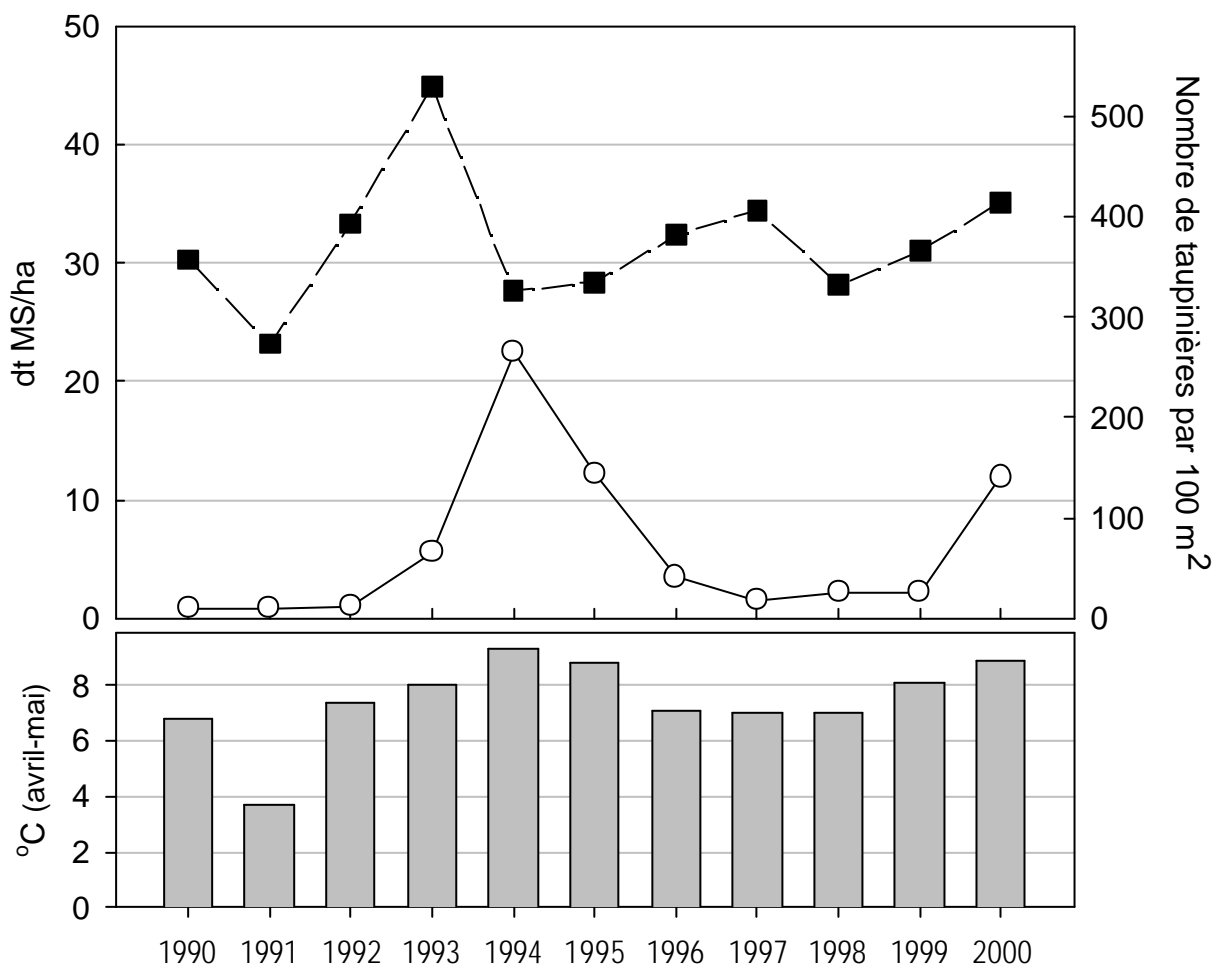
1. Evaluer les dégâts précisément et le plus tôt possible.
2. Ne pas prévoir de sursemis ni de ressemis avant le déclin des populations de campagnols.
3. Réserver les sursemis aux parcelles les plus touchées et qui pourront être exploitées correctement (voir 6.).
4. Prévoir un ressemis uniquement lorsque l'ancienne prairie avait une très mauvaise composition botanique.
5. Bien choisir le mélange en fonction des conditions naturelles et du mode d'utilisation.
6. Exploiter soigneusement les prairies où un sursemis a été effectué afin de faciliter l'installation des jeunes plantes: pâturer (si le sol est suffisamment sec) ou faucher 3 à 4 semaines après le sursemis, ne pas apporter d'azote avant 2 mois.

L'Association pour le développement de la culture fourragère (ADCF) a édité, en collaboration avec le SRVA, une fiche d'information qui détaille tous ces points et qui donne la marche à suivre pour réparer les dégâts provoqués par les campagnols. Cette fiche "Campagnols et herbages" peut être demandée auprès de l'ADCF, Changins, 1260 Nyon, fax 022 362 13 25 (Fr. 1.- + port).

Pour ceux qui veulent en savoir plus et qui souhaitent échanger leurs expériences, des séances sur le terrain sont prévues entre fin mars et début avril dans différentes régions, en particulier dans les cantons de Neuchâtel et de Fribourg (se renseigner auprès des Services cantonaux de vulgarisation).

Bernard Jeangros

Station fédérale de recherches en production végétale de Changins (RAC) et Association pour le développement de la culture fourragère (ADCF)
1260 Nyon



Evolution de 1990 à 2000 du rendement brut au 1^{er} juin (■) et des signes d'activité des campagnols l'automne précédent (○) sur les prairies de fauche de la région des Bayards (NE, 1000-1100 m; moyennes de 10 à 12 prairies)